

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE EN VERTU DE LA LOI CANADIENNE SUR L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE — MILIEU PORTUAIRE

Le projet visait la réalisation d'une évaluation environnementale en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCEE)* préalablement aux travaux de consolidation des structures vétustes du havre de L'Anse-à-Beaufils (arasement des structures vétustes, remblayage d'une section du havre de façon à couvrir les anciennes structures et construction d'aménagements en surface).

Réalisations de PESCA Environnement

- Délimitation de l'aire à l'étude
- Caractérisation biophysique du havre : relevés bathymétriques, relevés de courantométrie en fonction des marées, paramètres physicochimiques de l'eau, lithologie, pente des rives, zones sensibles à l'érosion, végétation aquatique et riveraine, faune et habitats aquatiques et terrestres
- Identification des composantes environnementales affectées par le projet : habitat du poisson, qualité de l'eau, hydrodynamisme, végétation aquatique et riveraine
- Évaluation de l'importance des impacts sur les composantes environnementales en phases de préconstruction, de construction (remblayage), d'aménagement et d'exploitation
- Élaboration des mesures d'atténuation et des effets résiduels
- Élaboration d'un programme de surveillance et de suivi environnemental



PESCA
ENVIRONNEMENT

Carleton-sur-Mer
Montréal • Québec • Rimouski

pescaenvironnement.com

